



## Article original

### Intérêt de la visite médicale périodique chez les travailleurs humanitaires à Bamako au Mali

Interest of periodic medical visits to humanitarian workers in Bamako, Mali

I Sacko\*<sup>1</sup>, TB Bagayoko<sup>2</sup>, B Dembele<sup>3</sup>, A Kire<sup>4</sup>, A Samake<sup>5</sup>, FB Touré<sup>6</sup>, M Koné<sup>7</sup>, A Macalou<sup>8</sup>, M Dabo<sup>9</sup>,  
L Diakité<sup>10</sup>, S Sanogo<sup>11</sup>, B Gakou<sup>12</sup>, (SOMASST)<sup>13</sup>

#### Résumé

La visite médicale périodique permet au médecin du travail de s'assurer que le salarié est toujours médicalement apte à son poste.

L'objectif de notre étude est de déterminer l'intérêt de la visite périodique dans le dépistage des maladies ordinaires et d'évaluer l'état de santé de cette catégorie de travailleurs par rapport à leurs emplois.

Méthodologie, il s'agit d'une étude descriptive transversale et conduite du 20 au 24 Mai 2019. Elle a inclus tous les travailleurs humanitaires qui ont pris part à la visite médicale périodique. Les données recueillies ont été traitées par les logiciels : SPSS (version 20.0) et EXCEL (version 17) et le traitement des textes ont été effectué sur Microsoft Word.

Résultats : au total 127 travailleurs ont été inclus dans notre étude. Le taux de participation était de 100%. L'âge moyen retrouvé était de 32,4 ans avec des extrêmes allant de 21 et plus 40 ans. Notre échantillon était constitué de 49 Femmes soit 38,6% et 78 Hommes soit 61,4%, nous avons noté une nette prédominance masculine, avec une sex-ratio à 1,59% en faveur des hommes. L'ancienneté à plus de 5ans était de 58,3% chez les travailleurs. Les principales

pathologies courantes retrouvées étaient les troubles musculo squelettiques (27,6%), les troubles digestifs (16,5%), les affections dermatologiques (14,2%), l'hypertension artérielle (7,9%), les affections ORL (3,9%), l'asthme (1,6%), le diabète (3,1%), l'hypercholestérolémie (5,5%).

Conclusion : La visite médicale constitue le premier geste de protection du travailleur contre les risques auxquels son travail ou les conditions dans lesquelles, il l'exerce pourraient l'exposer.

Mots-clés : Visite Périodique ; Travailleurs Humanitaires.

#### Abstract

The periodic medical examination allows the occupational physician to ensure that the employee is still medically fit for his position.

The objective of our study is to determine the interest of the periodic visit in the detection of ordinary diseases and to evaluate the state of health of this category of workers in relation to their jobs.

Methodology, this is a cross-sectional descriptive study conducted from May 20 to 24, 2019. It included all the humanitarian workers who took part

in the periodic medical visit. The data collected was processed by the software: SPSS (version 20.0) and EXCEL (version 17) and the text processing was carried out on Microsoft Word.

Results: a total of 127 workers were included in our study. The participation rate was 100%. The average age found was 32.4 years with extremes ranging from 21 and over 40 years. Our sample consisted of 49 women or 38.6% and 78 men or 61.4%, we noted a clear male predominance, with a sex ratio of 1.59% in favor of men. Seniority over 5 years was 58.3% among workers. The main common pathologies found were musculoskeletal disorders (27.6%), digestive disorders (16.5%), dermatological conditions (14.2%), arterial hypertension (7.9%), ENT (3.9%), asthma (1.6%), diabetes (3.1%), hypercholesterolemia (5.5%).

Conclusion: The medical examination constitutes the first gesture of protection of the worker against risks to which his work or the conditions in which he exercises it could expose him.

Keywords: Periodic Visit; Humanitarian workers.

---

## Introduction

Selon les dispositions de l'article 44 et 46 du Code de prévoyance sociale dans son TITRE II Protection Contre la Maladie :

« Tous les travailleurs sont obligatoirement soumis à un examen médical au moins une fois par an » [1].

La visite médicale constitue le premier geste de protection du travailleur contre les risques auxquels son travail ou les conditions dans lesquelles, il l'exerce pourraient l'exposer [2].

La visite médicale périodique permet au médecin du travail de s'assurer que le salarié est toujours médicalement apte à son poste. [3]

Cette visite permet aussi au médecin du travail d'expliquer au salarié les risques professionnels auxquels il est éventuellement exposé et les moyens de prévention adéquats, et de reprendre avec lui l'ensemble de sa carrière professionnelle, afin d'assurer la traçabilité des expositions. [3]

En effet, l'une des fonctions de médecin du travail est de prévenir toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des travailleurs et de garantir à chaque travailleur une tâche adaptée à son état physique et mental. [4]

Les travailleurs représentent la moitié de la population mondiale et sont les principaux moteurs du développement socio-économique. Leur santé est déterminée par les risques professionnels, mais aussi par des facteurs sociaux et individuels et par l'accès aux services de santé. [5]

Les examens de santé périodiques sont des examens effectués à des intervalles réguliers dans les emplois comportant une exposition à des risques potentiels pour la santé impossibles à éliminer entièrement au moyen de mesures de prévention ou de contrôle. [6]

## Méthodologie

- *Cadre d'étude* : l'étude a été réalisée dans une organisation humanitaire à Bamako au Mali.

- *Type et Période d'étude* : il s'agissait d'une étude transversale descriptive allant du 20 au 24 Mai 2019.

- *Population d'étude* : l'étude a concerné tous les travailleurs humanitaires.

- *Echantillonnage* : Tous les travailleurs humanitaires étaient concernés par l'étude.

- *Critères d'inclusion* : Ont été inclus dans notre étude, tous les travailleurs humanitaires présents le jour de la visite.

- *Critères de non inclusion* : les absents pour raison de maladie, ou absence justifiée ou de refus.

- *Technique et outils de collecte des données* : Ces derniers ont été soumis à un questionnaire individuel anonyme. Le questionnaire comportait outre les données sociodémographiques, professionnelles. Les données recueillies ont été traitées par les logiciels : SPSS (version 20.0) et EXCEL (version 17) et le traitement des textes ont été effectué sur Microsoft Word.

**Résultats**

• *Participation à l'étude*

Les participants à notre étude étaient de 127 travailleurs soit un taux de participation de 100 %.

• *Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs*

Tableau I : Répartition selon l'âge.

| Age         | Effectif | Pourcentage |
|-------------|----------|-------------|
| 21 à 30ans  | 17       | 13,4        |
| 31 à 40ans  | 67       | 52,8        |
| Plus 40 ans | 43       | 33,9        |
| Total       | 127      | 100,0       |

Tableau II : Répartition selon le sexe.

| Sexe  | Effectif | Pourcentage |
|-------|----------|-------------|
| Homme | 78       | 61,4        |
| Femme | 49       | 38,6        |
| Total | 127      | 100,0       |

Tableau III : Répartition du selon le statut matrimonial.

| Statut matrimonial | Effectif | Pourcentage |
|--------------------|----------|-------------|
| Mariés             | 106      | 83,6        |
| Célibataires       | 16       | 12,5        |
| Divorcés           | 5        | 3,9         |
| Total              | 127      | 100,0       |

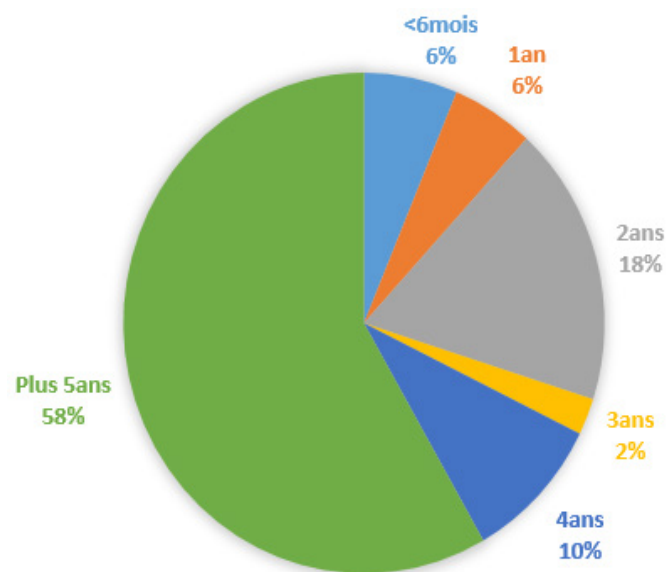


Figure1 : Répartition selon l'ancienneté

Tableau IV : Répartition selon le niveau d'étude.

| Niveau d'étude | Effectif | Pourcentage |
|----------------|----------|-------------|
| Primaire       | 23       | 18,1        |
| Secondaire     | 33       | 26,0        |
| Supérieur      | 71       | 55,9        |
| Total          | 127      | 100,0       |

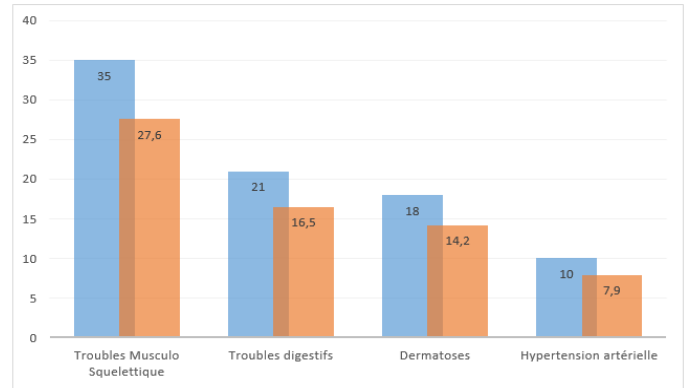


Figure 2 : Répartition selon les pathologies courantes retrouvées.

**Discussion**

La médecine du travail est une médecine essentiellement préventive et médico-légale qui a comme objectif la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles. Le médecin du travail est tenu de faire des visites médicales périodiques qui permettent de statuer sur l'aptitude au travail, mais aussi de dépister les maladies professionnelles et les maladies ordinaires [7]. Le taux de participation à l'étude était de 100%. Dans l'étude de Ouédraogo S M et al [8] au Burkina Faso portant sur 331 mineurs recensés, 224 (67,7%) étaient venus pour une visite médicale d'embauche (VME), 107 (32,3%) pour une visite médicale annuelle (VMA) dont 58 (17,5%) d'entre eux ont présenté une situation clinique nécessitant une visite médicale spécialisée. Dans l'étude de Nejla Ben Charrada et al [9] en Tunisie, la population d'étude était composée de 164 salariés dont l'âge moyen était de 42,4 ± 9,2 ans, avec une légère prédominance féminine (50,6 %). Les principales pathologies courantes retrouvées dans notre étude étaient les troubles musculo squelettiques (27,6%), les troubles digestifs (16,5%), les affections

dermatologiques (14,2%), l'hypertension artérielle (7,9%). Celles-ci s'expliqueraient par des conditions de travail très stressantes (la crainte permanente de la rupture du contrat), la charge de travail élevée pour certains postes, les horaires du travail (promptitude au travail). Les TMS affectent les salariés de tous âges avec une prédominance chez les plus de 40ans et surtout 50ans. Dans l'étude SACKO I et al [10] au Mali la prévalence des TMS était de 47,7%. Akagha Konde C P et al [11] au Gabon, trouvaient aussi que la prévalence de l'HTA était de 45,2% (n=61 ; IC 95% : 36,6% - 54,0%). Les autres facteurs de risque retrouvés étaient le tabagisme, le stress professionnel, le surpoids et l'obésité. Alhousseny Coulibaly et al [12] au Mali retrouvaient une élévation de la fréquence de l'HTA concomitamment à l'augmentation de l'âge. Nejla Ben Charrada et al recensaient au cours des visites médicales périodiques, 54 nouveaux cas de dyslipidémie, 19 cas d'hyperglycémie et 12 cas d'élévation de la tension artérielle. Au total, 34,92 % de nos salariés étaient tabagiques [9].

## Conclusion

La visite médicale constitue le premier geste de protection du travailleur contre les risques auxquels son travail ou les conditions dans lesquelles, il l'exerce pourraient l'exposer.

## \*Correspondance

Idrissa Sacko

[sackoidrissa43@yahoo.fr](mailto:sackoidrissa43@yahoo.fr)

**Disponible en ligne** : 18 Février 2023

- 1 : Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali
- 2 : Service de médecine légale et du travail à l'hôpital Nianankoro Fomba de Ségou.
- 3 : Centre Hospitalier Universitaire du Point G (Bamako Mali)
- 4 : Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali

- 5 : Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali
- 6 : Institut National de Prévoyance Sociale (Mali)
- 7 : DES de Santé au Travail (Sénégal)
- 8 : DES de Santé au Travail (Cote d'Ivoire)
- 9 : DES de Santé au Travail (Cote d'Ivoire)
- 10 : Centre de Santé Communautaire de Pelengana Sud (Ségou Mali)
- 11 : Agence Nationale d'Assistance Médicale (Bamako Mali)
- 12 : Cabinet Médical KENEYA (Bamako Mali).
- 13 : Société Malienne de Santé Sécurité au Travail.

© Journal of African Clinical Cases and Reviews 2023

**Conflit d'intérêt** : Aucun

## Références

- [1] La loi n° 99-041 du 12 Août 1999 portant code de prévoyance sociale en république du MALLI.
- [2] Visite médicale périodique dans le secteur public : L'OST plaide pour une forte implication des agents Publié le lundi 25 septembre 2017 | Sidwaya
- [3] [https://bienautravailbiendansmavie.fr/Visite\\_Periodique](https://bienautravailbiendansmavie.fr/Visite_Periodique).
- [4] <http://www.officiel-prevention.com/img/logo-prevention.svg>
- [5] [5] OIT : Convention N°161 et sa Recommandation n°171 sur les Services de Santé au Travail de 1985
- [6] OMS : Le Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs pour le période 2008- 2017 approuvé à la 60ème Assemblée mondiale de la Santé en 2007.
- [7] Ghada Bahri et al : Intérêt de la visite médicale périodique dans le dépistage des maladies ordinaires dans une entreprise immobilière <https://www.sciencedirect.com/journal/archives-des-maladies-professionnelles-et-de-lenvironnement/vol/79/issue/3> May 2018, Page 341
- [8] Ouédraogo SM et al : APPORT DU BILAN MEDICAL CHEZ LE TRAVAILLEUR DE MINES AU BURKINA FASO MALI MEDICAL 2015 TOME XXX N°3.
- [9] Nejla Ben Charrada et al : Apport de la visite médicale périodique dans l'évaluation du risque cardiovasculaire : étude dans une institution publique d'enseignement supérieur - 14/05/18 ; <https://www.emconsulte.com/revue/ADMP/presentation/archives-des-maladies->

professionnelles-et-de-l-env.

- [10] SACKO I et al : Prévalence et facteurs de risques des troubles musculo squelettiques chez les travailleurs dans une société generale d'hôtellerie à Bamako en république du mali <http://www.jaccrafrica.com/>; volume 6, Num3.
- [11] Akagha Konde CP et al : Hypertension Artérielle en Milieu Professionnel Hospitalier à Libreville : Étude Préliminaire à Propos de 135 Cas ; Health Sci. Dis: Vol 23 (4) April 2022 pp 78-80 Available free at [www.hsd-fmsb.org](http://www.hsd-fmsb.org)
- [12] Alhousseny Coulibaly et al : Hypertension Artérielle en Milieu Professionnel au Cours de la Visite Annuelle dans une Entreprise Privée à Bamako ; Health Sci. Dis: Vol 23 (10) October 2022 pp. 90-95 Available free at [www.hsd-fmsb.org](http://www.hsd-fmsb.org).

**Pour citer cet article :**

I Sacko, TB Bagayoko, B Dembele, A Kire, A Samake, FB Touré et al. Intérêt de la visite médicale périodique chez les travailleurs humanitaires à Bamako au Mali. *Jaccr Africa 2023; 7(1): 206-210*